

**STOP aux
attaques
patronales !**

**Tous en Grève
les 3 et 4
novembre**

**Ne laisse pas exploser
tes conditions de travail**

Sit
syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Plus d'infos
sur notre site
internet



Fake news et menaces, ne vous laissez pas intimider !

Ces derniers jours, plusieurs entreprises ont transmis à leurs employés un courrier au sujet des journées de mobilisation des 3 et 4 novembre prochains. Mais les travailleurs de la construction ne sont pas des imbéciles. Ils ne se laisseront pas intimider.

Les travailleurs de la construction ne sont pas des privilégiés.

De qui se moquent les patrons ?! **Rien n'a été «offert» aux maçons** : c'est grâce à leur mobilisation qu'ils ont obtenu une compensation d'acquis que le patronat genevois voulait supprimer. Et sérieusement, peut-on parler de privilège lorsqu'on bénéficie d'une pause payée de 15 minutes dans des métiers aussi pénibles ?

Arnaque sur le temps de travail.

La disparition des calendriers et des horaires de travail change tout. Elle entraîne des semaines plus longues et une perte des indemnités journalières. Couplée à une augmentation de la flexibilité, **les patrons pourront vous faire travailler pendant plus de 50 heures par semaine.**

Fake news et menaces, ne vous laissez pas intimider !

Inexactitudes, mépris du personnel, atteintes à la liberté syndicale... Une méthode bien maîtrisée pour diviser les travailleurs et les faire taire. Ce procédé est inacceptable et nous devons le déconstruire en apportant quelques précisions.

- ▶ **Fake news n° 1** La SSE-Genève annonce qu'une séance de négociations se tiendra le 7 novembre ? **FAUX, aucune séance de négociations n'est prévue** et la SSE a refusé de prolonger les négociations au-delà du 28 octobre.
- ▶ **Fake news n° 2** La SSE-Genève «attachée au partenariat social»? **FAUX, elle l'a balayé d'un revers de main** lors de la demande d'ouverture de négociations le 23 juin 2025.
- ▶ **Fake news n° 3** La SSE ne veut pas diminuer les salaires ? **FAUX, elle le dit elle même, pour les jeunes, « il doit être possible de descendre en dessous du salaire minimum pendant 5 ans».**

Vos acquis ne sont pas un luxe, ils doivent être protégés.

Pour mettre un STOP aux attaques patronales, tous en Grève les 3 et 4 novembre !